

	<p>RECOMMANDATIONS COVID 19</p> <p>FICHE MEMO</p> <p>Utilisation des masques</p>
<p>COVID-19</p>	<p>A destination des personnels</p> <p>Des établissements scolaires</p> <p>Accueil d'élèves</p>
<p>Promotion de la santé en faveur des élèves</p>	<p>6 Avril 2020</p>

Utilisation des masques par les personnels en contact avec les élèves pendant la période épidémique.

Les masques mis à disposition des équipes sont **destinés exclusivement aux personnels enseignants et non enseignants en contact direct avec des élèves** dans le cadre du dispositif d'accueil exceptionnel des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Un maximum de 1 masque par période de 4 heures de présence dans l'établissement scolaire est attribué à chaque personnel en contact avec les élèves.

Il est demandé d'appliquer ces consignes avec la plus grande vigilance. En effet, dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, les masques représentent une ressource extrêmement rare qu'il convient de gérer avec le plus grand soin.

Les masques à usage médical sont principalement destinés à protéger contre la transmission d'agents infectieux et, dans certaines circonstances, à protéger la personne qui les porte contre les projections de liquides susceptibles d'être contaminés.

Les masques peuvent également être portés par des personnes pour réduire le risque de propagation des infections, notamment dans un contexte d'épidémie ou de pandémie.

Attention l'utilisation des masques ne doit pas se substituer aux GESTES BARRIERES



Les masques sont constitués de plusieurs éléments qui ont une fonction précise :

- un écran organisé en plusieurs couches (appelées parfois plis),
- la barrette nasale : elle permet d'ajuster le masque à la forme du nez, d'éviter aussi les fuites et de réduire la formation de buée sur les lunettes,
- les liens ou les fixations auriculaires : qui permettent la fixation des masques au visage.

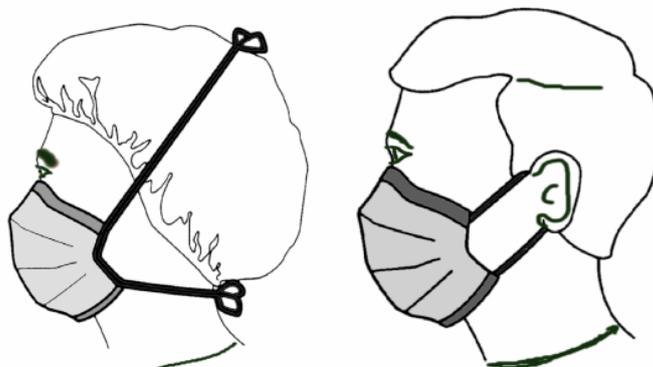
Bon à savoir :

Les masques à usage médical ont un « sens » à respecter lors de la mise en place :

- il convient de présenter à l'extérieur la mention imprimée sur le masque.
- en l'absence d'indication spécifique, on applique sur le visage le côté le plus rembourré de la barrette.

Important :

Le port de ces masques ne doit pas dépasser la durée maximale de temps correspondant à leur efficacité, dans la limite de l'acceptabilité et de l'intégrité du masque durant leur activité professionnelle (à changer toutes les 4 heures selon les préconisations du fabricant)



Bonnes modalités d'attache des liens

Toute manipulation d'un masque doit être encadrée par des **gestes d'hygiène des mains**.



Friction des mains par **solution hydro-alcoolique** ou lavage à l'eau et au savon.



Prenez le masque, le **bord rigide vers le haut et marque ou face colorée à l'extérieur**. Placez-le sur le visage en le tenant par les **lacets supérieurs**.



Nouez les lacets supérieurs **sur le haut de la tête**, puis nouez les lacets inférieurs **au niveau de la nuque**. Ne pas tenir compte de cette étape si le masque à élastique.



Pincez le haut du masque sur la **racine du nez**.



Abaissez le **bas du masque** sous le menton.



À partir de cet instant, ne portez plus les mains sur votre masque. Changez-le **après quatre heures** ou **dès qu'il est mouillé**.



Avant retrait du masque, friction des mains par **solution hydroalcoolique** ou lavage à l'eau et au savon.



Ôtez le masque en veillant à **ne toucher que les lacets/élastiques**. Détachez ceux du bas, puis ceux du haut.



Jetez le masque **dans une poubelle munie d'un sac-poubelle et d'un couvercle**, puis lavez-vous les mains avec une solution hydro alcoolique ou à l'eau et au savon.